

Communiqué aux entreprises du territoire

Juin 2026

Aux chefs d'entreprises, artisans, commerçants du Pays de Montmédy,

Madame, Monsieur, Chers entrepreneurs,

Une nouvelle équipe d'élus a pris ses fonctions mi-avril au service de notre communauté de communes.

Autour d'André JULLION, Maire de Marville, élu président, des vice-présidents, des délégués communautaires ont pour mission de travailler sur les différentes compétences de notre CODECOM en relation étroite avec les agents.

J'ai choisi, pour ma part, d'œuvrer à vos côtés sur la compétence économique et le développement du territoire. Installé agriculteur depuis 2005, puis maire d'Iré-le-Sec depuis 2020, je souhaite donner de l'énergie pour le Pays de Montmédy !

Nos objectifs :

- ÉCOUTER vos besoins et vous soutenir dans vos projets.
- Rendre visibles les atouts de notre territoire pour des porteurs de projets.
- Collaborer avec les MAIRIES, la Région GRAND EST, les partenaires institutionnels.

Accompagné de notre chargé de mission, nous viendrons à votre rencontre tout au long du mandat.

En attendant, n'hésitez pas à nous solliciter !

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Damien BLONDIN,
Vice-Président aux affaires
économiques et à l'environnement



COMPÉTENCE ÉCONOMIQUE

Le Pays de Montmédy vous accompagne dans vos projets.

Le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Montmédy est riche de son patrimoine historique, d'atouts naturels et ruraux forts et d'une belle qualité de vie aux portes de la Belgique voisine.

La compétence « Développement Économique » est au cœur de nos priorités. Notre Communauté de Communes se met en devoir de répondre aux entreprises de toutes tailles, de tous secteurs, et également aux porteurs de projets qui souhaitent tenter, ici, l'aventure entrepreneuriale.

Vous aurez une oreille attentive !

Notre collectivité vous propose de faciliter concrètement vos démarches d'entreprise par des conseils et du suivi de dossiers.

Notre rôle sera également de vous mettre en relation et de travailler en collaboration avec les mairies du territoire, la Région Grand Est et nos partenaires institutionnels. Notre Communauté de Communes s'est également dotée d'un programme de subventions directes aux entreprises. En somme, donner un coup de pouce aux bonnes idées !

LES AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Pour les entreprises en activité ayant leur siège social dans notre Communauté de Communes, vous pouvez bénéficier des aides suivantes :

- AIDE «Dynamique» au maintien ou au développement de l'entreprise

C'est une subvention directe sur un investissement que vous réalisez :
(taux entre 25 et 30% pour une aide totale plafonnée à 9000€)

Exemples :

- Travaux d'aménagement, de modernisation, de réhabilitation, de rénovation et certaines mise aux normes.
- Acquisition de matériel productif et non-productif nécessaire à l'activité (valeur supérieure à 500€ HT).
- Financements d'études et diagnostics réalisés par des établissements agréés.
- Aménagement de véhicules d'ateliers ou de tournées.

Conditions :

- Avoir un chiffre d'affaire inférieur à 2 millions d'euros
- Nous faire part de votre projet pour s'assurer de l'éligibilité avant toute signature de devis.

- AIDE du dispositif ACCOR, financée à 50% par la CODECOM et à 50% par la Région Grand-Est

C'est une subvention sur un investissement que vous réalisez pour la création ou la rénovation d'un point de vente.

- La CODECOM étudie votre demande et instruit le dossier en relation avec la Région.
- Si votre dossier est éligible, vous pouvez bénéficier d'une subvention de 50% pour une aide totale plafonnée à 20 000€.

Conditions :

- Être une entreprise indépendante au régime réel
- Chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros et moins de 10 salariés
- Montant minimal du dossier d'investissement éligible à 4000 € HT

Contactez-nous pour plus de détails sur ces aides.

DONNÉES DISPONIBLES SUR DES CELLULES COMMERCIALES

La Communauté de Communes du Pays de Montmédy, en collaboration avec les mairies du territoire peut vous renseigner sur la présence de cellules commerciales vacantes propices pour des activités bien spécifiques.

CONTACT :

Vous êtes entrepreneurs, vous avez un projet, contactez-nous :

economie@codecom-paysdemontmedy.fr

Boîte mail dédiée au développement économique

CODECOM ACCUEIL 03 29 80 16 44

En collaboration avec l'élue aux affaires économiques, notre chargé de mission développement économique pourra vous accompagner et vous aiguiller dans vos démarches.

DES TERRAINS DISPONIBLES

En Zone France Ruralité Revitalisation (ZFRR) :

Ce dispositif est un levier fiscal qui vous permet **sous conditions** :

- Une exonération plafonnée d'impôts sur le revenu (IR) ou sur les sociétés (IS) pendant 5 ans
- Une exonération de taxes locales (CFE et CVAE) et de taxes foncières sur les propriétés bâties (TFPB) pendant 5 ans.

ZAC SOUS RETONDU À MONTMÉDY 30 000 m² disponibles

**6 parcelles disponibles et
viabilisées pour 13 000 m²
16€/m² HT
(Vente en lots possible)**

**8 parcelles adjacentes en réserve,
prêtes à être viabilisées pour
17 000 m²**



Les voisins autour :

- Nuances et décors
- Brico Marché
- Résidence autonomie «Les Blés d'Or»
- Collège Jean d'Allamont
- Super U
- EMC2

ZONE INDUSTRIELLE DE MARVILLE Un potentiel de 200 000 m² de terrains.

**Plusieurs parcelles disponibles
en fonction des besoins
- Eau, assainissement, électricité
à proximité**



Les voisins autour :

- Arelis
- France Fabrique
- Acier Grosjean France
- Forêt Matériel et Service (FMS)
- Mécanique Industrielle Lambert (MIL)
- SAS Travaux public et ruraux Henry (TPR)
- La deuxième plus grande centrale photovoltaïque de France
- Scierie SIBAM